

Audits dans le secteur public

05 septembre 2019 (Lausanne, journée entière)

- Comment organiser l'audit dans le secteur public?
- Questions particulières en matière de TVA

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Le séminaire est principalement destiné aux auditeurs et responsables de mandats d'organisations et collectivités au niveau communal.

Contexte et problématique

La recommandation d'audit suisse 60 traite de l'audit et du rapport de l'auditeur de comptes communaux. Le terme de commune englobe toutes les organisations et collectivités au niveau communal en Suisse telles que les communes politiques, les établissements scolaires, syndicats intercommunaux ainsi que les autres collectivités de droit public et les entreprises de droit public non autonomes y afférentes. Dans ce contexte, le séminaire examinera le contenu principal de la RA 60 et analysera comment il peut être appliqué dans la pratique.

Objectifs

Le séminaire donne un aperçu du contenu de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60) et de la partie VIII, «Administrations publiques» du nouveau MSA Tome «Services financiers, prévoyance professionnelle et administrations publiques». Il explique la recommandation d'audit dans le contexte des publications professionnelles d'EXPERTsuisse. La conduite de l'audit, la structure, l'analyse de problématiques particulières et l'établissement du rapport d'audit seront discutés et approfondis.

Thèmes

- Organisation de l'audit dans le secteur public
- Planification stratégique d'un audit de commune
- Réalisation de l'audit selon l'approche d'audit fondée sur les risques
- Prise en compte du risque de fraude
- Définition du seuil de signification
- Etablissement des rapports
- Eléments probants et sondages

Méthode

Au cours du séminaire, les informations de base pertinentes et les exigences sont expliquées, puis appliquées au moyen de cas pratiques. Le séminaire offre l'occasion d'un échange constructif entre les intervenants et les participants.

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTsuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch

Conférenciers

Yves Darbellay, (voir ci-dessus)

Gregory Jeckelmann, expert-comptable diplômé, BDO SA

Jessy Rudaz, Expert-comptable diplômé, Fondé de pouvoir, FIDAG SA

Fabrice Zingg, Directeur, TVA conseil Sàrl

Date

05.09.2019 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Audits dans le secteur public

- 05 septembre 2019 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.